

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle du 25 mai 2023

Le 25 mai 2023 de 19 h 30 à 21 h, les membres de l'association EAU DE COCO se sont réunis en assemblée générale annuelle en présentiel sur convocation de Mme La Présidente en date du 18 avril 2023.

Informations techniques :

Consultation J-15 des documents à voter sur : <https://eaudecoco.org/ag2023/>

Sont Présents :

- 20 personnes dont ___ adhérents
- Procurations : 5
- **Total de votants : 25**
- Présidente de séance : Fabienne VERGER
- Secrétaire de séance : ARTHUR LECERC (choisi par l'assemblée)

ORDRE DU JOUR

I) Accueil et mot de Mme VERGER - Présidente

L'ensemble des participants de l'Assemblée Générale ont été accueilli par Mme la présidente

II) Validation du compte-rendu de l'AG 2022 du 7 mai 2022

Une lecture synthétique du PV de l'AG 2022 datant du 7 mai 2022 par M. Stéphane Hamouis de l'association Eau de Coco a été faite à l'ensemble des participants.

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

III) Rapport Moral de l'année 2022

Mme Fabienne VERGER – Président présente le rapport moral à travers les points suivants :

- Contexte et Engagement de l'association,
- Les événements marquants de 2022.

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

IV) RAPPORT D'ACTIVITE 2022 :

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le rapport d'activités à travers les points suivants :

- La vie associative de l'association Eau de Coco : Identité, l'équipe, les délégations, la fondation EdC-BA et les réseaux intégrés,
- Les valeurs, axes d'intervention et Objectifs de Développement Durable,
- Les actions réalisées : du pôle Solidarité Internationale & du pôle Mobilité, Échange & Citoyenneté (ECSI)
- Les partenaires,

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

V) Rapport financier – Année 2022:

M. Jean Pierre MANDEVILLE, trésorier de l'association, les états financiers fournis par le Cabinet SAGESCO en charge de la gestion de la comptabilité et de la production des états financiers de l'association.

Total Bilan : 33 944,98 €

Total Produits : 197 150 € --- Total Charges : 184 786 €

Résultat Net Comptable : 12 364 €

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

VI) Cotisation Année 2024 :

Afin de faciliter la communication du montant des adhésions auprès des adhérents Eau de Coco, le montant est fixé une année avant.

En 2023, le montant de l'adhésion est de 20 €. Pour 2024, il est proposé à 20 €

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

VII) Plan stratégique 2021-2023 et Plan d'action 2023

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le plan stratégique 2021-2023 et le plan d'action 2023.

Résultat du vote

Approuve : 25 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

VIII) Budget prévisionnel 2023

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le budget prévisionnel 2021 d'un montant de 296 924,76 €.

Résultat du vote

Approuve : 25

Désapprouve : 0

Abstenu : 0

IX) Election des membres du Conseil d'Administration

Trois renouvellements de mandat de 3 ans sont proposés sur demande des intéressés :

- M. Jean Pierre MANDEVILLE au poste de trésorier,
- Mme Lovasoa RAKOTOMANGA au poste de conseillère
- M. Xavier METAY au poste de conseiller

Deux nouvelles candidatures pour un mandat de 3 ans sont proposés :

- M. Quentin DUFILS au poste de conseiller,
- Mme Catherine PERRIER au poste de conseillère.

Vote :

- M. Jean Pierre MANDEVILLE (Renouvellement) : Nombre de vote : 25
- Mme Lovasoa RAKOTOMANGA (Renouvellement) : Nombre de vote : 25
- M. Xavier METAY (Renouvellement) : Nombre de vote : 25
- M. Quentin DUFILS (Candidature) : Nombre de vote : 25
- Mme Catherine PERRIER (Candidature) : Nombre de vote : 25

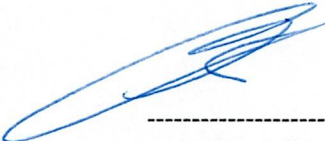
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Mme La présidente et la secrétaire de la séance.

Rouen, le 25 mai 2023,



Secrétaire de l'AG



Président(e) de l'AG